## EXTRAIT DU REGISTRE DE DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

\*\*\*\*\*\*

L'an deux mil vingt cinq, le vingt sept juin, le conseil municipal de la commune de ST BONNET DES QUARTS s'est réuni, en session ordinaire, sous la présidence de M. DUPUIS, Maire, salle de la mairie, à vingt heures

Etaient présents: M, DUPUIS, Maire, MM. MURAT, ETAY, ANDRO, Adjoints, Mmes

HOCINE, VINCENT, LAVERT

Absent excusé : Loïc CHEVALIER donne procuration à Elodie LAVERT

Absents: Yann VALLO, Alain SENDRA

Secrétaire élue pour la séance : Elodie LAVERT

Date de la convocation : 20 juin 2025

Le procès verbal du précédent Conseil Municipal n'appelle aucune observation et est approuvé à l'unanimité.

## 2025-32/ OBJET: Travaux d'aménagement du Bourg: Avenant N°1

Considérant la délibération en date du 10 janvier 2025 relative à l'attribution du marché de travaux pour l'aménagement et la sécurisation du Bourg avec l'entreprise EUROVIA DALA.

Monsieur le Maire informe le Conseil qu'il est nécessaire de réaliser des travaux supplémentaires comprenant la réfection d'un ancien réseau EP sur 30 ml.

Le montant de la plus-value faisant l'objet de l'avenant N°1 présenté par l'entreprise EUROVIA DALA, s'élève à 4 100 € HT.

Après en avoir délibéré, le Conseil à l'unanimité :

- approuve l'avenant  $N^{\circ}1$  au marché de travaux de l'entreprise EUROVIA DALA pour un montant de 4  $100\,\mathrm{f\,HT}$
- autorise le Maire à signer cet avenant ainsi que toutes les pièces relatives à cet avenant.

Ont signé au registre M. le Maire et le secrétaire de séance

La secrétaire de séance Elodie LAVERT Le Maire Christian DUPUIS



Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur 042-214202038-20250627-2025-32-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 07/07/2025